

LE GUIDE

JARDINER de manière ÉCOLOGIQUE



VILLE DE NICE

SOMMAIRE

1. CONCEVOIR ET AMÉNAGER SON JARDIN EN ÉCOCITOYEN P. 4

Déterminer la nature du sol

Choisir les plantes

Planter au bon endroit au bon moment

Aménager la biodiversité

2. ENTRETENIR SON JARDIN EN ÉCOCITOYEN P. 7

Fertiliser le sol et les plantes

Protéger les plantes contre les ravageurs et les maladies

Modérer l'arrosage

Valoriser les déchets verts





JARDINER DE FAÇON ÉCOLOGIQUE

Et si, au lieu de poser la question « pourquoi jardiner bio ? », on se demandait : « pourquoi utiliser des produits chimiques dans son jardin ? » Des engrais chimiques ? À quoi bon, puisque avec du compost, les plantes sont bien mieux nourries ? Des pesticides ? Pour quoi faire, puisque, avec des plantes en bonne santé et quelques produits de traitement non toxiques, on résout tous les problèmes de ravageurs et de maladies ?

Jardiner bio, c'est jardiner sans produit chimique. Finie la corvée des gants et de produits toxiques encombrant la cabane de jardin. Oubliées les précautions à prendre pour que les enfants ne soient pas dans vos jambes pendant que vous traitez, ou pour que le chat ou le chien ne risquent pas de s'intoxiquer. Plus besoin, non plus, de laver soigneusement les légumes du jardin de peur qu'il reste des traces de pesticides.

Bref, jardiner bio, c'est jardiner sans risque pour sa santé et pour l'environnement. C'est aussi cultiver des plantes saines et vigoureuses, et récolter en abondance des légumes et des fruits savoureux et nutritifs. C'est enfin recréer dans son jardin un petit coin de nature, en y accueillant une grande variété de plantes et toutes sortes d'insectes ou d'autres animaux utiles.

Ce jardinage n'est ni le retour aux pratiques de nos aïeux ni le rêve de quelques écologistes utopistes. C'est une réalité, héritière à la fois des bonnes pratiques du passé et des dernières découvertes de l'agronomie moderne.

« La Terre... Combien sommes-nous à comprendre cette glèbe silencieuse que nous foulons toute notre vie ? Pourtant, c'est elle qui nous nourrit, elle à qui nous devons la vie et devons irrévocablement la survie. »

Pierre Rabhi

Concevoir et aménager son jardin en écocitoyen

La conception et l'aménagement du jardin sont l'occasion de choix importants. De ces choix dépendent notamment :

- la préservation de la biodiversité
- les futures consommations d'eau
- le travail d'entretien (désherbage, tonte, taille...)
- le plaisir et l'enrichissement procurés par son jardin

DÉTERMINER LA NATURE DU SOL

En arrivant dans un nouveau terrain, il faut déterminer le type de sol qui le compose. Cela permet de choisir les plantes qui seront le mieux adaptées et pourront s'épanouir sans difficultés.

- **Sol argileux, lourd** : compact et collant lorsqu'il est humide, très dur et fendillé lorsqu'il est sec. Il retient bien les minéraux. Ce type de sol peut être productif s'il est correctement enrichi en éléments nutritifs.
- **Sol limoneux, riche** : doux au toucher et poudreux lorsqu'il sèche. Très fertile, il est propice au bon développement des plantes.
- **Sol humifère, riche en humus** : spongieux, léger de couleur sombre. Fertile, il se réchauffe rapidement.
- **Sol sableux, léger** : granuleux au toucher et très perméable à l'eau et à l'air. Ce type de sol se draine naturellement grâce à sa texture poreuse. Il ne s'engorge jamais et se réchauffe facilement.
- **Sol calcaire** : blanchâtre d'aspect crayeux. C'est une terre souvent légère, perméable à l'eau qui se réchauffe rapidement

CHOISIR LES PLANTES

Des plantes bien choisies poussent bien et ne meurent pas prématurément : cela permet de faire des économies !

- Les plantes mellifères doivent être favorisées car elles sont riches en nectar et en pollen. Particulièrement colorées en couleur, elles attireront les papillons et autres butineurs.
- La plantation d'espèces locales est mieux adaptée au climat méditerranéen. Elles sont moins sensibles aux ravageurs et aux maladies.
- L'exposition est à prendre en compte.
- Gazon ou prairies fleuries ? Une zone de gazon, c'est beaucoup de travail, d'énergie et un espace pauvre en faune et en flore sauvage. Il faut donc éviter, si possible,

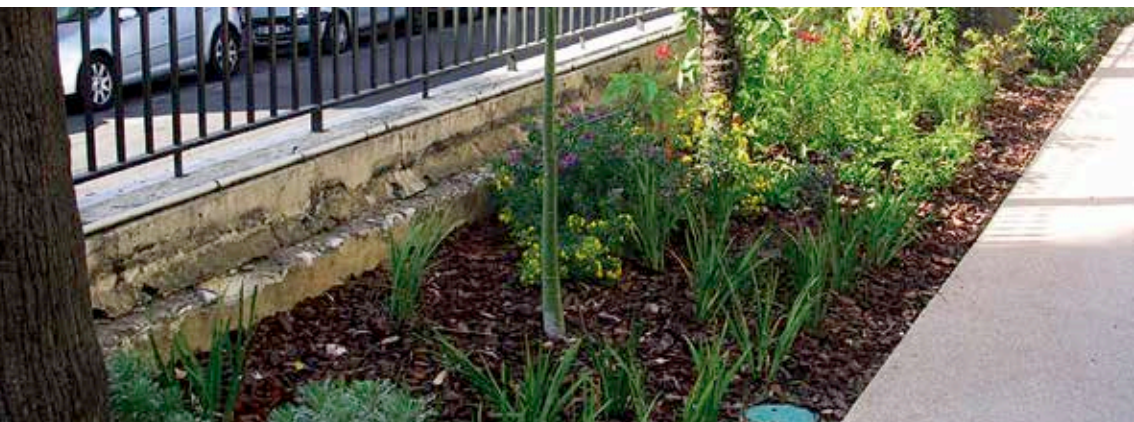
d'implanter une pelouse. Celle-ci peut avantageusement être remplacée, au moins en partie, par des plantes couvre-sol, un espace en rocaille, une prairie...

- Et les arbres ? Je joins l'utile - refuge pour la faune - à l'agréable - production fruitière - en plantant quelques essences fruitières : agrumes, cerisiers, figuiers, néfliers, framboisiers, pêchers et abricotiers...
- Cultiver son potager ! Certes un potager va augmenter votre consommation en eau. Mais quelle satisfaction de manger ses propres fruits et légumes ! A condition bien sûr de bannir l'usage de produits chimiques !

Attention ! Evitez de planter des espèces allergènes ou limitez-les ! En effet, ces espèces ont la particularité de déclencher des réactions allergiques : rhinite saisonnière, conjonctivite, asthme ou irritation des bronches.

Pour en savoir plus :

<http://www.vegetation-en-ville.org>



PLANTER AU BON ENDROIT AU BON MOMENT

Des plantes bien installées pousseront mieux, souffriront moins d'une éventuelle sécheresse et nécessiteront moins d'arrosage.

Même si la vente de végétaux en conteneur avec leur motte de culture permet de planter toute l'année, certaines périodes restent plus favorables à une bonne reprise. C'est le cas

en particulier de l'automne pour les arbres et arbustes en racines nues. L'idéal est de choisir une période de plantation permettant un enracinement rapide en période favorable, avant que la plante n'ait à affronter le stress lié au gel ou à la sécheresse. Demandez toujours conseil sur ce point c'est essentiel !



AMÉNAGER LA BIODIVERSITÉ

Si c'est possible, il faut aménager des coins fleuris, des mares, des haies composées d'espèces mélangées... Prévoir des endroits qui ne seront tondus ou fauchés qu'une ou deux fois par an maximum. Concevoir des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux, des hôtels pour aider les insectes à passer l'hiver. Éventuellement, penser à conserver le vieil arbre et la vieille haie dans lesquels les oiseaux ou les insectes ont élu domicile.



Entretenir son jardin en écocitoyen

FERTILISER LE SOL ET LES PLANTES

La croissance des plantes dépend, en grande partie, des conditions d'accès aux éléments nutritifs présents dans le sol. Ainsi, la plante doit trouver dans le sol les bons éléments nutritifs mais aussi et surtout il faut que ceux-ci soient disponibles.

Que mangent les plantes ?

Pour croître, se développer et fructifier, une plante a besoin d'eau, de lumière, d'éléments nutritifs : azote, phosphore, potassium et d'autres éléments complémentaires non moins indispensables. Tous ces éléments se trouvent naturellement dans le sol mais parfois pas en quantité suffisante ou sous une forme non disponible pour la plante.



C'est pour cette raison que la fertilisation est importante mais qu'il faut l'envisager sous le précepte suivant : entretenir et nourrir le sol, c'est nourrir les plantes.

Le travail de la terre

Une terre correctement préparée favorise la circulation de l'eau et l'air dans le sol.

C'est une des conditions du succès au jardin car le travail du sol :

- permet aux racines de respirer et de se développer correctement en évitant une asphyxie des plantes,
- favorise le développement de la faune et la flore utiles du sol,
- brise la croûte qui peut parfois se former à la surface du sol et qui empêche l'eau de s'infiltrer.

Les amendements

Les amendements servent à améliorer la composition du sol, c'est-à-dire son état physique, chimique et biologique. Appelé parfois à tort « engrais », l'amendement est généralement incorporé à la plantation et lors du travail annuel du sol. Il contribue à :

- corriger le pH,
- améliorer la structure du sol (alléger ou « donner du corps »)



- et, pour les amendements organiques, reconstruire les réserves en matière organique et en humus.

Néanmoins dans la mesure du possible, adapter les plantations à son sol plutôt que le contraire ! Il serait vain de vouloir radicalement changer toutes les caractéristiques du terrain !

Les engrais permettent d'apporter les éléments nutritifs nécessaires aux plantes et de reconstruire les réserves.

La plante absorbe les éléments nutritifs dont elle a besoin sous forme minérale : c'est pourquoi les engrais commercialisés sous forme chimique sont directement assimilés, alors que les engrais organiques doivent passer par une phase de décomposition et de minéralisation avant d'être assimilables par les plantes.

Cela a deux conséquences :

- Les apports sous forme organique permettent une mise à disposition progressive des éléments nutritifs et réduisent ainsi les risques de pollution par lessivage.
- Pendant leur phase de décomposition, les matières organiques fraîches vont d'abord

consommer de l'azote, avant de le restituer à la plante. C'est pourquoi il vaut mieux utiliser des apports de matière organique déjà décomposée.

Un manque, un excès ou un déséquilibre dans certains éléments se traduit par des symptômes de carence ou de blocage sur les plantes.

Périodes d'apport des engrais :

- Les engrais de fond, destinés à « nourrir le sol » (compenser son appauvrissement suite aux précédentes cultures et le préparer en prévision des prochaines), sont généralement apportés à l'automne ou au début de l'hiver.
- Les engrais destinés à « nourrir les plantes » (ou engrais d'entretien) sont eux apportés immédiatement avant plantation ou en cours de culture.

Engrais organique ou minéral ?

- Le jardinier raisonnable donnera la priorité aux engrais organiques. Cependant, il existe aujourd'hui des engrais minéraux chimiques enrobés qui libèrent progressivement leurs éléments nutritifs. Ils contribuent à limiter les risques de lessivage, alors qu'un surdosage d'engrais organique liquide, comme par exemple le lisier, pourra conduire à une pollution des eaux.

- **Tout est question de mesure** : il faut éviter les surdosages au motif erroné que « ça ne peut pas faire de mal » ; tout comme il serait utopique de s'attendre à de belles plantes sans aucun apport d'engrais, car il faut compenser leurs prélèvements pour ne pas appauvrir le sol.

PROTÉGER LES PLANTES CONTRE LES RAVAGEURS ET LES MALADIES

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

On entend par pesticide dans le cadre du plan Ecophyto 2018, les produits phyto-pharmaceutiques également appelés phyto-sanitaires, relevant de l'article L253-1 du code rural.

ATTENTION, DANGERS !

- Une part importante des pesticides appliqués ne touchent pas leur cible et se répandent dans l'environnement, c'est-à-dire dans l'air, l'eau, la terre et, in fine bien sûr, dans les organismes vivants et chez l'homme.
- En éliminant certaines espèces, les pesticides appauvrissent la faune et la flore. Ils tuent aveuglément les amis des jardiniers : crapauds, hérissons, coccinelles... faune très friande d'insectes ravageurs et autres limaces.

1 gr de pesticide suffit à polluer 10 000 m³ d'eau, soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant 50 ans !

L'utilisation des pesticides est strictement interdite à moins de 5 mètres des bords des cours d'eau. Selon les substances, cette distance peut être supérieure. Le non respect de cette réglementation est un délit soumis à 6 mois d'emprisonnement et 30 000 € d'amende !

Le tout chimique n'est plus désormais la seule solution, ni la meilleure, aux problèmes divers qu'on peut rencontrer dans son jardin : économique, technique, sanitaire ou environnemental. De bons gestes doivent être appliqués régulièrement pour limiter l'occurrence et la gravité d'attaques de ravageurs ou de maladies.

Les traitements naturels

- Il est conseillé de répandre du **compost ou du fumier** au pied des plantations en automne ou en hiver afin de constituer une nourriture pour les plantes, apporter la matière organique nécessaire au développement des micro-organismes et augmenter la capacité à retenir l'eau.
- Diluer des **extraits d'ortie, de consoude et de bardane** dans l'eau d'arrosage nourrira le sol qui nourrira, à son tour, les plantes !
- Les décoctions de **prêle** stimulent le système de défense naturelle.
- Le **sang desséché** apporte de l'azote de manière rapide et durable. Il stimule l'activité microbienne du sol et favorise la croissance des végétaux tout en soutenant la floraison et la coloration du feuillage.
- La **corne broyée** apporte également de l'azote mais d'une manière plus durable dans le temps car il est libéré de façon lente et progressive. Elle sera enfouie au moment des plantations.
- Le **guano**, issu des déjections d'oiseaux marins, est riche en azote et en phosphore. Employé comme « coup de fouet » naturel au départ de la végétation, ses oligo-éléments favorisent l'équilibre minéral du sol.



- La **poudre d'os** et autres farines d'arêtes de poissons sont riches en phosphore.
- Le **patenkali**, d'origine minérale, s'utilise pour enrichir les sols pauvres en potasse et en magnésie.
- Les **cendres** se montrent utiles car elles renferment du phosphore, du magnésium et de la potasse, sous des formes plus ou moins solubles.

Attention, les cendres sont riches en calcium, elles ne conviennent donc pas aux plantes dites « de terre de bruyère ».

Utiliser l'action répulsive des plantes

Des **macérations de sureau**, d'absinthe, de pelures d'oignons et d'ail, à pulvériser sur les feuilles ont une action répulsive, ainsi que les **infusions d'ortie**, de fougère, de mélisse ou de lavande fraîche.

Associer les plantes

La culture associée est basée sur le principe des plantes « compagnes ». Une plante dite « compagne » est une fleur, un légume ou bien encore une herbe aromatique qui va favoriser ou perturber le développement de ses voisines par sa capacité à stimuler leur croissance ou au contraire à l'inhiber, à mettre

PAROLES DE JARDINIER

« Comment je protège mes plantations contre...

Les taupes : placées tête retournée sur une tige en bois plantée dans le sol, les vibrations des bouteilles plastiques causées par le vent les repoussent.

La mouche du poireau : une moitié de coquille d'œuf retournée placée à côté des poireaux et la mouche du poireau pondra sous la coquille et non dans le poireau !

Les pucerons : je pulvérise du savon noir de façon préventive sur les rosiers contre l'invasion de pucerons.

Les limaces : en période sèche, je répands de la cendre ou de la sciure autour de mes plants pour les stopper ou bien je dispose une tuile sur le sol. Elles s'y réfugieront la nuit et je n'aurai plus qu'à les « cueillir » le lendemain pour les mettre dans le composteur où elles participeront au travail de décomposition !

Les insectes : j'installe des voiles sur mes plantations.

Les oiseaux : je place des filets pour protéger les semis frais ou les fruits à récolter. »

en fuite certains prédateurs ou bien encore à attirer des auxiliaires.

Les plantes « **compagnes** » vont favoriser ou perturber le développement de plantes voisines en stimulant leur croissance ou au contraire en l'inhibant. Elles arrivent à mettre en fuite certains prédateurs ou bien encore à attirer des auxiliaires.

L'**ail** ou l'**œillet d'Inde** entre les plants de tomates, de carottes ou de betteraves éloignent tous les insectes.

La **capucine** au milieu des courges fait fuir les pucerons, mites et vers.

Les plantes odorantes comme le **thym**, la **sauge** ou la **lavande** exercent une certaine protection des plantes voisines contre les insectes ravageurs. Les **carottes** ou les **fenouils** plantés avec les **poireaux**, le **chou** avec le céleri éloignent les vers.

Prendre soin des haies et des arbustes

La haie est utile, voire indispensable, autour d'un jardin. Dans un cadre urbain ou périurbain, ce sera plus souvent une haie libre à base d'arbustes à fleurs et, dans un cadre campagnard, la traditionnelle haie champêtre. Dans le premier cas, taillée seulement de temps en temps, elle offrira fleurs et fruits à la faune sauvage. Dans le second, taillée tous les ans en juillet et en hiver, la haie constituera une clôture dense propice à la nidification des oiseaux. Penser à préserver la végétation herbacée au pied de la haie.

S'occuper des arbres en douceur

Les arbres, qui peuvent vivre très longtemps, constituent un patrimoine végétal précieux. Il faut faire en sorte de le préserver pour soi et les générations futures. En France, le premier réflexe consiste à tailler les arbres. Or, a priori, ils n'ont pas besoin d'être taillés ! On peut même dire que toute taille représente un risque : celui d'introduire dans le bois des germes de champignons, ou de favoriser les attaques de certains insectes, ce qui compromet l'avenir de l'arbre.

Dans la plupart des cas, une taille ne permet pas de changer durablement la hauteur, le volume ou la forme d'un arbre. Il faudra renouveler l'opération à plus ou moins brève échéance car un arbre pousse en fonction de sa vigueur naturelle et il tend à retrouver sa silhouette spécifique. Certains arbres ne supportent pas une taille autre que très légère : conifères, bouleau...

Exceptions :

Les arbres taillés « en têtards » dont les grosses branches doivent être coupées à intervalle régulier, sous peine de risquer l'éclatement du tronc ; certains arbres fruitiers, qui deviennent moins productifs en vieillissant ; les très vieux arbres présentant des risques de rupture de branches charpentières.

Que faire quand les problèmes apparaissent : maladies et/ou ravageurs ?

Seuls les arbres peuvent faire l'objet de traitements ponctuels contre certains ravageurs, en privilégiant toujours les solutions non chimiques.

Elles consistent principalement à l'emploi de produits naturels comme les insectes auxiliaires (exemple : larves de coccinelles pour lutter contre les pucerons), les macro-organismes (nématodes pour lutter contre le charançon rouge du palmier ou le tigre du platane), les micro-organismes (champignons entomopathogènes pour lutter contre le papillon du palmier ou le *Bacillus thuringiensis* contre la chenille processionnaire du pin) et les pièges à phéromones pour le suivi des vols des insectes et le contrôle des populations (charançon rouge du palmier, scolyte du caroubier).

Le bio-contrôle

20% des insectes sont des ravageurs contre 80% de prédateurs. L'utilisation de pesticides a un effet sur l'ensemble des populations. Si le ravageur est déjà installé, l'objectif est de **favoriser l'apparition** et le maintien de ses ennemis naturels, les **prédateurs**. Pour cela, il faut inviter ces prédateurs naturels à s'installer dans votre jardin. Les larves de coccinelles, syrphes et chrysopes permettent de lutter biologiquement contre les pucerons. Il faut également veiller à écarter les fourmis qui protègent les pucerons de leurs prédateurs.

Pulvériser les huiles, surtout d'origine végé-

tale (à base de colza, par exemple) et sans additif sur les végétaux infestés de cochenille (pas ou peu d'incidence sur l'environnement). **Nettoyer les feuilles** envahies de cochenilles **avec de l'eau savonneuse** et pulvériser sur les pucerons pour s'en débarrasser.

Utiliser l'action fongicide des plantes

- Vaporiser des infusions ou des décoctions de **plantes sèches** (prêle, ortie, bardane, sureau, lierre...). Certaines de ces préparations sont de puissants concentrés de substances actives végétales et doivent être utilisées avec précaution et diluées à 5 ou 10%.

Le petit lait, dilué à 10%, ou **la macération d'ail** sont aussi efficaces contre les champignons. **Les infusions de feuilles de sureau** éliminent le mildiou, la tavelure et l'antracnose.

Utiliser l'action insecticide des plantes

Certaines préparations sont efficaces contre les ravageurs :

- Les infusions de **menthe poivrée** contre les pucerons.
- Les infusions de **rue officinale*** sont mortelles sur les doryphores adultes, aleurodes, pucerons, charançons.
- **La sauge officinale** en infusion contre les chenilles.

L'association de ces 3 plantes en infusion, avec une cuillère à café de savon noir pour 5 l. d'eau, permet de lutter contre les chenilles dans leur cocon ou contre les insectes à carapace dure et

épaisse. Psylles, doryphores, punaises et acariens ne résisteront pas à une macération d'ail ! Ces pulvérisations d'insecticides ou fongicides naturels doivent être renouvelées tous les 3 jours jusqu'à disparition du problème.

Lutter contre les plantes indésirables

Il n'y a pas de « mauvaises herbes », il n'y a que des plantes « indésirables ». Une plante jugée « mauvaise » par l'homme pour son potager ou son jardin sera indispensable pour la vie de certains insectes, qui eux-mêmes seront utiles pour le jardin.

La nature ayant horreur du vide, il suffit d'apprendre à vivre avec cette flore, mieux la connaître pour l'utiliser ou agir de manière préventive. Voici les différentes solutions qui peuvent être appliquées :

- **Le paillage** constitué d'une couche de matière inerte de 8 à 10 cm d'épaisseur, le paillage prive de lumière les plantes indésirables. Il joue également un grand rôle dans la maîtrise de l'arrosage puisqu'il réduit l'évaporation. Il aide au développement de la vie microbienne du sol, le nourrit en matières organiques (par décomposition du paillis) et évite l'érosion par l'eau. Les paillages les plus répandus sont organiques, réalisés à partir de matières végétales : paille, copeaux de bois, résidus d'herbe tondue séchée, feuilles mortes, paillettes de lin ou de chanvre.

Le jardinier peut aussi utiliser des écorces et autres cosses : écorces de pin, de peuplier, fèves de cacao, cosses de blé noir. Les matières minérales constituent également de bons paillages : ardoise, pouzzolane, déchets de coquilles Saint Jacques ou d'huîtres, graviers ou galets, sable, brique pilée.

- **Les plantes couvre-sol** (pachysandra, nepeta, pervenche, alchémille, lamier, consoude naine, géranium vivace, bruyère, lierre...) couvrent

*attention, cette plante peut provoquer des réactions allergiques

J'AGIS POUR LA BIODIVERSITÉ

Un gazon tondu moins court, complété d'une zone plantée en prairie ou simplement non fauchée, va permettre à de nombreux insectes utiles de se réinstaller : les abeilles, les papillons, les coccinelles. Ces prairies serviront également de garde-manger aux oiseaux, aux chauve-souris...

RECETTES DE JARDINIER

Décoction de prêle (fongicide) : 1 kg de plantes fraîches dans 10 l. d'eau froide. Faire bouillir pendant 30 minutes, laisser refroidir 12 heures avant de filtrer. S'utilise dilué à 20% (ne se conserve pas).

Infusion de sauge officinale (insecticide) : 150 g de plantes fraîches grossièrement broyées dans 5 l. d'eau bouillante retirée du feu. Laisser refroidir et filtrer. Se pulvérise pur (ne se conserve pas).

Extrait fermenté d'orties (engrais) : 1 kg d'orties dans 10 l. d'eau de pluie. Brasser tous les jours pendant 5 à 10 jours tant qu'il y a des bulles de fermentation à la surface. Filtrer. Conserver à l'abri de l'air et de la lumière. A utiliser dilué lors de l'arrosage des plantes (se conserve jusqu'à 1 an).

Macération de sureau (insecticide) : 1 kg de feuilles fraîches dans 10 l. d'eau de pluie pendant 2 jours, puis filtrer.

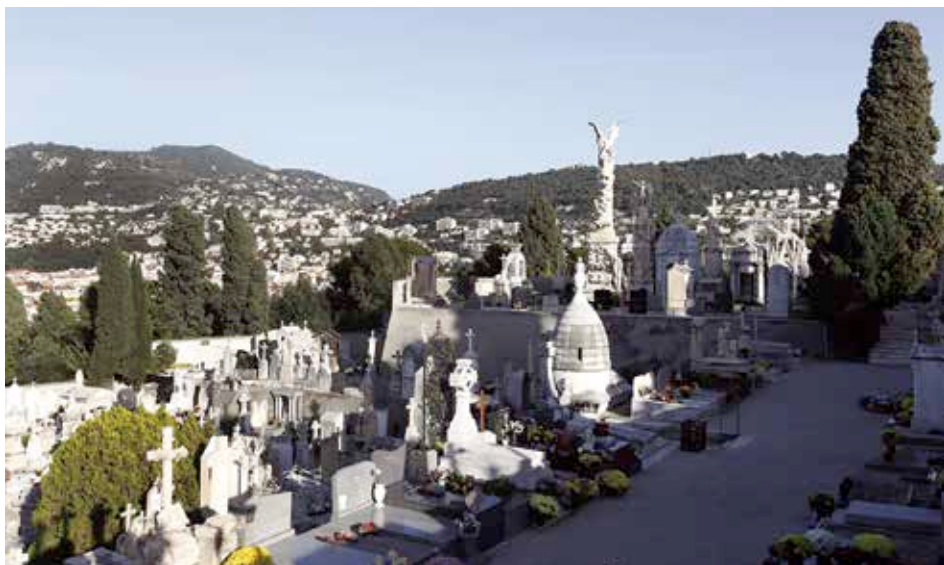
une surface et empêchent des espèces « non souhaitées » de s'y installer. Elles peuvent être plantées dans les zones difficiles d'accès ou en pente, au pied des arbres, des haies et dans des massifs de plantes pérennes. Elles ont un feuillage dense, sont tapissantes et persistantes. Elles ne nécessitent que peu d'entretien.

- **Les toiles tissées**, feutres et bâches végétales couvrent parfaitement le sol et empêchent la pousse des adventices. Des bâches plastiques peuvent aussi être utilisées mais le résultat sera moins esthétique et il existe un risque de pollution par les résidus plastiques. De plus, elles détruisent la vie microbienne du sol en bloquant les échanges avec l'extérieur.

- **Les produits naturels** (eau bouillante ou mélange vinaigre/eau/sel) sont à privilégier si des herbes indésirables apparaissent.

- **Le désherbage manuel** pour extirper les racines (avec un sarcloir, une binette ou un couteau). C'est un excellent exercice physique qui offre un contact direct avec le jardin ! Pour le désherbage de grande surface, utilisez une faux ou faucille ou même une débroussailluse motorisée.





La ville de Nice montre l'exemple !

Plan Zéro pesticide

95% des parcs et jardins de Nice sont traités naturellement. Ils le seront en totalité en 2016.

NICE AGIT

La part des herbicides dans le traitement des voiries niçoises a diminué de 90% entre 2008 et 2014 (bien plus que les 50% fixés par le Grenelle de l'Environnement). 85% des 13 cimetières de la ville et la Nécropole sont désherbés manuellement ou avec des machines adaptées, telles que les réciprocaturs.

Pour réduire les surfaces à désherber, les allées gravillonnées ne donnant pas accès aux caveaux sont traitées en dalage provenant de la récupération des façades de marbre du MAMAC et celles donnant accès aux caveaux sont équipées de couloirs techniques recouverts de dalles en béton désactivé.



MODÉRER L'ARROSAGE

Pourquoi économiser l'eau ? Ne pas gaspiller l'eau est une évidence économique mais aussi écologique !

En France, on peut se féliciter que la quasi-totalité des habitants peuvent boire à leur soif. Mais les conséquences du dérèglement climatique ne doivent pas être ignorées. Quasiment chaque année en été, des arrêtés préfectoraux de restriction de l'usage de l'eau potable sont pris afin d'éviter des pannes sèches ! La bonne coexistence des secteurs consommateurs d'eau, telles que l'agriculture, l'industrie et les ménages, est menacée à long terme.

Des efforts sont indispensables et le jardinier doit y participer aussi !

Les bons gestes pour économiser l'eau

- Pailler les pieds des arbustes et des massifs pour diminuer fortement l'évaporation.
- Arroser aux heures où l'eau s'évapore moins vite (avant 11h et après 17h).
- Adapter la fréquence et la durée des arrosages selon la météo et les espèces plantées.
- Installer un système d'arrosage en goutte-à-goutte au pied des plantes, couplé à un programmateur pour un arrosage en soirée ou la nuit.
- Couvrir le sol là où celui-ci est à nu pour éviter les pertes d'eau par évaporation. Attention : ne couvrir qu'un sol réchauffé et encore humide. Si le sol est sec, il faut biner.
- Récupération des eaux de pluie.

PAROLES DE JARDINIER

« Un bon binage vaut deux arrosages »

En effet, briser la croûte superficielle du sol permet une remontée capillaire de l'eau profonde qui devient alors profitable aux racines !





VOTRE VILLE AGIT DÉJÀ

Des économies d'eau sont également réalisées dans les espaces verts municipaux.

De nombreux aménagements récents combinent l'utilisation de végétaux ne nécessitant pas ou peu d'arrosage, ainsi que des paillages minéraux. C'est le cas notamment de rocailles dans les jardins ou encore d'accompagnements de voirie.

L'emploi de pelouses synthétiques, notamment dans les aires de jeux ou les lieux fortement ombragés où le gazon naturel a du mal à subsister, permet de supprimer tonte, arrosage, fertilisation et traitement.

10 sites sont équipés en gestion technique centralisée pour l'arrosage, représentant 85 000 m² d'espaces verts. Ils sont munis de capteurs de taux d'humidité au niveau du sol et ne déclenchent l'aspersion que lorsque les besoins en eau se font sentir.

VALORISER LES DÉCHETS VERTS

La thématique des déchets verts est importante.

Pour les jardiniers confirmés, pas question de se passer d'une ressource si précieuse : la valorisation en compost ou en mulch est une évidence ! Malheureusement, pour une majorité de particulier, les déchets verts restent encore un problème.

Rappel de la réglementation sur le brûlage des déchets végétaux

D'une manière générale, leur incinération est interdite toute l'année sur l'ensemble du département, sauf dans certains cas dérogatoires :

1 > déchets issus du débroussaillage obligatoire : dans les zones situées à moins de 200 mètres d'un espace boisé ;

2 > résidus en gros volume de taille des oliviers, mimosas et arbres fruitiers ;

3 > autorisation expresse de Monsieur le Préfet à demander auprès de la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé des Alpes-Maritimes). Dans ces cas-là, l'incinération est autorisée uniquement de 10h à 15h30, pendant la période verte qui s'étend du 1er octobre au 30 juin. Il est strictement interdit de faire du feu en période rouge, du 1er juillet au 30 septembre de chaque année.

Sur la commune de Nice, le brûlage des végétaux est également interdit les dimanches et jours fériés, ainsi qu'à moins de 200 mètres de toute habitation et à proximité immédiate des voies publiques et privées.

Des périodes mobiles d'interdiction peuvent être édictées par le Préfet en fonction des conditions

météorologiques et des niveaux de pollution.

Ainsi, cette réglementation stricte et qui peut entraîner des pénalités financières pour les contrevenants ne laisse que 2 solutions viables au jardinier responsable :

- apporter ses déchets verts dans l'une des déchetteries de la Métropole Nice Côte d'Azur (c'est gratuit !),
- valoriser sur place ses déchets verts (meilleur à tout point de vue : économique, écologique, technique)

Le compostage

Faire son compost, c'est facile et utile !

Le compostage est une décomposition naturelle des matières organiques qui, au fil du temps, se produit grâce à un processus biologique faisant intervenir les micro-organismes présents dans le sol. Il s'agit du même procédé que celui qui s'opère dans les sous-bois. Le compostage est l'un des modes de valorisation des déchets organiques les plus intéressants d'un point de vue technique et écologique, en conformité avec la réglementation :

- Il améliore la fertilité du jardin, des sols et des plantes

SECRETS DE JARDINIER

« Pour faire un super compost, je mélange bien les différentes catégories de matériaux (secs et humides, fins et grossiers) de façon à assurer une bonne aération du tas. Je place une « cheminée » en grillage au milieu de celui-ci. Eventuellement, je brasse le tas à la fourche de temps en temps. »

- Il permet de réduire le volume des déchets de plus de 30%
- C'est un geste en faveur de l'environnement car il limite les transports
- Il permet d'économiser de l'eau et des engrais

Et pourquoi pas du compostage semi-collectif ?

Vous ne disposez pas d'un jardin et voulez malgré tout trier vos déchets de cuisine et les valoriser ? Renseignez-vous, un site de compostage de proximité existe peut-être dans votre quartier ! Si ce n'est pas le cas, sous réserve de certaines conditions techniques, la Métropole Nice Côte d'Azur peut vous aider à développer un tel site.



Vous êtes intéressés par le compostage individuel ? La Métropole Nice Côte d'Azur peut vous former et vous aider pour l'achat du matériel !

compostage@nicedazur.org
ou contactez le 39 06

POUR ALLER PLUS LOIN

La thématique vous intéresse et vous voulez partager votre expérience et qui sait en apprendre un peu plus ?

La Maison de l'Environnement organise, dans son jardin potager, des formations pour « apprendre à jardiner naturellement ». Chaque année, plus de 250 éco-jardiniers bénéficient de cette formation. Ces séances

ont lieu le samedi matin et sont gratuites, sur réservation. Un kit pédagogique est remis à chaque participant. Les enfants ne sont pas oubliés: de février à octobre, 3 mercredis par mois, la Maison de l'Environnement leur propose d'apprendre les gestes de l'éco-jardinier. Objectif principal : la main verte !

Activités gratuites uniquement sur réservation





MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

31, avenue Castellane - 06100 Nice

04 97 07 24 60

environnement@ville-nice.fr

FACEBOOK [Maison de l'Environnement](#)

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi : 9h à 18h - Le samedi : 9h à 13h

Fermeture les dimanches et lundis

BUS lignes 4 et 7, arrêt Maison de l'Environnement

TRAMWAY arrêt Gorbella

ACCÈS EN VÉLO Station vélos bleus n° 168

(bd de Cessole, face à l'avenue Castellane)